



BULLETIN TRIMESTRIEL DES FAMILLES  
FRIGON, FRIGONE, FREGO,  
FREGOE, FREGON, FREGONE

# LES FRIGON

Bulletin français: ISSN 1703-4167  
Bulletin bilingue: ISSN 1703-4140

VOLUME 12 - NUMERO 3

ETE 2005

## ORIGINE DE FRANÇOIS FRIGON

Roger Frigon (#131)

Voici une carte (voir page 22) de la France montrant ses limites territoriales durant la période 1610 à 1681. On constate que sa superficie est sensiblement la même qu'actuellement, mais cela n'a pas toujours été le cas. Fait intéressant à remarquer: les subdivisions du territoire étaient faites en fonction des comtés, alors que maintenant, elles le sont en départements. À ce moment-là, la France venait de reconquérir son territoire, suite à des guerres très fructueuses.

### Un peu d'histoire

Si on recule à la période de la guerre de 40 ans (1519-1559), au temps de François 1<sup>er</sup>, suite à des défaites marquantes, la France avait perdu beaucoup de son territoire. Son opposition à l'empire de Charles Quint avait provoqué cette situation.

Charles Quint avait hérité des domaines suivants:

- De son père Philippe le Beau, il contrôlait la maison d'Autriche et la maison de Bourgogne (Franche-Comté, Pays-Bas et Flandre).
- De sa mère Jeanne la Folle, il possédait les royaumes d'Espagne (Castille et Aragon), de Naples, la Sicile et une partie du Nouveau Monde.

- De même par la guerre, il domina l'Italie, dont le sac de Rome (1527), et il envahit plusieurs villes françaises.

Charles Quint mourut en 1556.

### La reconquête du Royaume (1590 – 1680)

Henri IV de Bourbon, roi de Navarre (1553 – 1610) entreprit de reconquérir le Royaume dont on a évalué que la sixième partie à peine restait fidèle à la monarchie légitime française.

Il eut des victoires à Argues, Ivry, Laon, Dijon, Fontaine-Française et Amiens.

Il mourut assassiné le 14 mai 1610.

(Suite page 19)

### SOMMAIRE

Origine de François Frigon .....	17
Le mot du président .....	18
Le conseil d'administration .....	18
L'Équipe du bulletin .....	18
Des Frigon en France, Marseille 1710 .....	20
Invitation aux grands-parents ... aux parents ... ..	23
Que faire avec vos documents? .....	23
L'entraide généalogique .....	24
Nouvelles des familles .....	24
Erratum .....	24

#### Postes Canada

Numéro de la convention **40069967**  
de la Poste - publication

Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante:  
Fédération des familles-souches québécoises inc.  
C. P. 6700, Succ. Sillery, Sainte-Foy (QC) G1T 2W2

IMPRIMÉ - PRINTED PAPER SURFACE

Pour le renouvellement de votre cotisation,  
consulter votre date d'expiration dans le bloc adresse.

*(Suite de la page 17)*

Louis XIII hérita de la couronne à l'âge de neuf ans. Avec l'aide du Cardinal Richelieu et d'un grand homme de guerre en Bernard de Saxe-Weimar (Suède), il reprit les combats en 1630.

Notons les victoires de Brisach, d'Alsace, Piedmont, Casal, Arras et du Roussillon.

Richelieu mourut le 4 décembre 1642 et Louis XIII le rejoignit le 14 mai 1643.

Louis XIV avait 5 ans à la mort de Louis XIII, son père. La reine mère, Anne d'Autriche, prit la régence et s'allia le Cardinal Mazarin. La guerre s'est poursuivie par les victoires de Rocroi, Fribourg, Nordlingen et Lens.

Mazarin mourut le 9 mars 1661, année où Louis XIV monta sur le trône. Colbert remplaça Mazarin et c'est sous sa gouverne que furent envoyés 4000 Français au Canada.

Pour mieux comprendre cette conquête du Royaume, regardons les différents traités qui ont été signés.

#### Traité de Westphalie (1648)

La France se voit confirmer la possession des Trois-Évêchés (Metz – Toul – Verdun).

#### Traité des Pyrénées (1659)

Il mettait fin aux hostilités entre la France et l'Espagne. La France obtenait le Roussillon, l'Artois et plusieurs places du nord.

#### Traité d'Aix-la-Chapelle (1668)

Il mettait fin aux guerres de Dévolution et de Succession d'Autriche. La France se voyait confirmer les 12 places flamandes, dont Lille et Douai.

#### Traité de Nimègue (1678 & 1679)

Il donnait à la France: la Franche-Comté, le Cambrésis, l'Artois, la Flandre et plusieurs villes du Hainaut.

Ceci donne un bon portrait de ceux qui ont occupé les territoires et à quelle période ils l'ont fait.

#### Arras

De toutes ces conquêtes, Arras retient notre attention. Située à 175 km au nord de Paris, cette ancienne capitale de l'Artois occupait une situation stratégique sur le plateau et dominait les voies de communication vers l'est (Flandre, Pays-Bas). C'était une cité industrielle du Moyen-Âge.

La ville passa successivement sous l'autorité des comtes de Flandre, du roi de France et des Ducs de Bourgogne. Louis XI qui la prit en 1477, fit raser ses murs et déporta sa population.

Devenue ensuite territoire espagnol en 1492, les Espagnols rebâtirent la ville pour en faire un point de contrôle vers l'est. Arras fut donc une possession espagnole durant près de 150 ans.

Elle fut reprise par Louis XIII en 1640 et résista à une attaque de l'Autriche en 1654. Elle fut ensuite fortifiée par Vauban. De 1914 à 1918, elle fut dévastée par les bombardements et elle subit également la guerre de 1939.

#### François Frigon dit Lespagnol

L'ancêtre Frigon était-il originaire de la ville d'Arras? Voilà une bonne question. Arras a été une possession espagnole jusqu'en 1640. Lorsque Louis XIII reprit ce territoire, plusieurs Espagnols sont demeurés sur place puisqu'ils étaient trop loin de l'Espagne et que l'accès routier jusqu'à la mère patrie était très difficile.

De là, le scénario suivant: si le père de l'ancêtre Frigon faisait partie de ce groupe, soit comme militaire, marchand ou paysan, il aurait pu par la suite épouser une fille « française » qui lui aurait donné un fils en 1648-1649. Ceci pourrait expliquer le prénom « François » attribué par sa mère, ainsi que l'expression « dit Lespagnol » en référence à son père. En 1664 ou 1665, il aurait pu embarquer à Boulogne ou à Calais, en direction du Canada.

Cette hypothèse semble très intéressante, car il y a concordance d'occupation de lieu et de temps.

*(Suite page 22)*

(Suite de la page 19)

Ainsi, l'ancêtre pourrait être de descendance espagnole, (de la maison de Castille ou d'Aragon). Alors, son fils François serait notre seul ancêtre né en territoire français. Il aurait pu avoir d'autres frères qui auraient formé d'autres descendance en France.

Vérifier cette hypothèse pourrait s'avérer très difficile. D'abord, c'est au tout début d'une réorganisation française à Arras. Cette ville a été la

proie des bombardements, ce qui pourrait être la cause de la perte de plusieurs actes légaux.

La ville voisine de « Lens » qui date du temps du Moyen Age également, pourrait peut-être fournir des références du côté de l'ancêtre maternel, soit certificat de mariage ou de baptême de François.

Bon succès pour les prochaines recherches qui pourraient s'intensifier dans cette partie de la

